

# le lien croignonnais

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CROIGNON (33750)

## Le mot du Maire

**L'année deux mille dix-huit qui se termine fut pour les élus du conseil municipal une année pleine faites d'échanges, de réflexions et de décisions notamment sur les dossiers du PLU et de la commune nouvelle .**

En effet, depuis 2015 nous avons dans le cadre du regroupement beaucoup échangé avec les élus de Camarsac afin de préparer l'avenir de nos deux communes, qui à court et moyen terme aurait permis de construire ensemble ce qui n'est plus possible seul aujourd'hui. Nous étions prêts, pas eux. Je regrette toutes ces années perdues, car comme vous savez le temps perdu ne se rattrape jamais. J'espère que les nouvelles équipes d'élus issues des prochaines élections municipales de 2020 sauront rouvrir le dossier et surtout le mener à bien dans un seul et unique but : l'intérêt général.

Suite aux directives du Grenelle 2 de l'environnement, la révision du PLU de notre commune arrive à son terme. Le règlement et les zonages de ce nouveau document d'urbanisme qui va s'appliquer est en parfaite adéquation avec le PADD (Plan d'aménagement et de développement durable) présenté en réunion publique.

**POUR RAPPEL : une réduction des zones à urbaniser, une densification modérée de l'habitat dans les hameaux, renforcée en centre bourg, et une préservation des zones agricoles et naturelles.** Nous avons prévu des secteurs dédiés pouvant accueillir des OAP (opérations d'aménagements et de programmation) qui portent sur de l'habitat individuel et partagé, des équipements scolaires, périscolaires, sportifs et culturels et qui permettront aussi le développement économique. Concernant la voirie communale, des travaux ont été effectués sur le chemin de Sautejeau et au lieu dit «le Masson». Ceux qui étaient prévus en 2018 chemin de Moulinot n'ont pas été réalisés à cause de l'absence des aides sur l'enfouissement des réseaux. Ce n'est que partie remise, ils seront réalisés en même temps que le chemin de Baquey en 2019. Ainsi, les 4 voies dites d'intérêt communautaire (Guiton, Lartigue, Moulinot et Baquey) auront été refaites et aménagées avec le concours de la communauté de communes qui s'était engagée, dans son programme de voirie, à ce que tout soit terminé à Croignon au cours de ce mandat. **Engagement tenu.**

Le Conseil Départemental a amélioré une partie de la D20E1 à l'exception du secteur en agglomération. Après avoir échangé récemment avec le Centre Routier de Créon, ces travaux en agglomération sont programmés cette année. Evidemment, nous en profiterons pour mettre en place des aménagements afin de limiter la vitesse excessive des usagers.

## SOMMAIRE

La Commune	2
Cadre de vie	4
Vie Associative	5
Enfance et Jeunesse	7
Culture et Sport	7



Très prochainement, un diagnostic sur le fonctionnement de la station d'épuration sera réalisé.

**Cette étude comportera 2 volets :** l'ouverture de 2 plateaux avec des roseaux supplémentaires qui permettront de traiter les eaux usées de 900 équivalent habitants, et un contrôle sur la qualité des réseaux de collecte (public et privé). Nous allons également travailler sur un plan de gestion des eaux pluviales sur l'ensemble de la commune.

**À ce titre, je rappelle qu'il est strictement interdit de raccorder ses eaux pluviales au réseau d'assainissement collectif, car cela nuit considérablement au bon fonctionnement de la station d'épuration. Pour ces études nous serons techniquement et administrativement accompagnés, à titre gracieux, par Gironde Ressources, service du Conseil Départemental.**

D'autre part, je souhaite que nous puissions enrichir le patrimoine foncier de notre commune par l'acquisition d'une maison sur 4500 m<sup>2</sup> de terrain en centre bourg. Ce bien évalué à 250 000 euros se situe à l'angle de Lartigue et de Perdrigail. Sa destination future mérite réflexion mais pourrait être par exemple du locatif, de l'habitat partagé (très jeunes enfants et aînés), un service public... Bref, laissons du temps au temps pour faire les bons choix. Je tiens à préciser que les finances saines de notre collectivité permettent le financement de cette opération sans pour cela augmenter la fiscalité.

Permettez-moi de remercier les élus, et le personnel communal qui tout au long de l'année m'accompagnent dans ma mission pas toujours facile au regard des contraintes administratives et financières imposées par un Etat centralisateur. L'Etat doit renforcer les libertés locales pour une république décentralisée. L'Etat doit garantir les moyens des collectivités locales qui votent leurs budgets en équilibre ; à contrario, il est beaucoup moins exigeant avec lui-même. La dette est aujourd'hui évaluée à 100% du PIB. Et enfin l'Etat doit respecter les élus locaux en confortant le statut de l' élu et entretenir les vocations pour ce bénévolat républicain. J'ajoute que la commune a pour but de servir le citoyen et agir pour la République dans un seul et unique but : l'intérêt général.

Merci également aux enfants et ados du CMJ pour leurs actions.

Sans oublier les bénévoles des assos, qui par leur engagement œuvrent au bien-vivre dans notre commune.

**Les fêtes de fin d'année approchent avec leur lot de réjouissances et de moments partagés. Je souhaite qu'elles soient pour nous tous belles, joyeuses et fraternelles.**



**Frédéric COUSSO**  
MAIRE DE CROIGNON  
Vice Président de l'action sociale du territoire des Coteaux Bordelais.

## 95 LA COMMUNE

### Déploiement de la nouvelle numérotation

**L'ensemble du dispositif est maintenant disponible, la poste a procédé à l'actualisation du fichier adresse par géo localisation et l'a communiqué à la commune.**

Très rapidement vous allez recevoir dans vos boîtes aux lettres la plaque de numérotation qui correspond à une donnée métrique accompagnée d'un certificat de numérotation établi par la mairie ainsi que des formulaires de changement d'adresse à envoyer aux différents organismes et administrations. Une notice spécifique concernant les modalités des changements

à opérer pour les certificats d'immatriculation est jointe à l'envoi.

**Cette nouvelle numérotation accompagne aussi un changement de dénomination de certaines voies :**

- ➔ Création de la rue du Vallon et de l'impasse Chaigneau pour le lotissement le Vallon de Chaigneau,
- ➔ Création de l'impasse Chauvin (accès perpendiculaire au chemin de la Brande),
- ➔ Le chemin de Lartigue devient rue du Gestas entre l'intersection de la rue de Perdrigail et la limite avec la commune de LE POUT, et chemin de Vireli sur la partie rejoignant le chemin de Moulinot. La route de Croignon disparaît.

Vous disposez d'un délai de deux ans pour faire le basculement vers votre nouvelle adresse. Ce nouvel adressage facilitera les interventions des services de secours ainsi que les livraisons de vos colis achetés en ligne ou autre plateforme.

La mairie ainsi que les services de la poste vous accompagneront dans vos démarches en cas de difficultés.

## État civil

### ➔ NAISSANCES

➔ **Rose, Inès DEROUIN**  
Le 11 Septembre 2018

➔ **Maena TAROT**  
Le 1<sup>er</sup> octobre 2018

➔ **Valentina, Marie, Jeanne LACOSTE**  
Le 3 Octobre 2018

➔ **Lya, Lola LECONTE**  
Le 18 Novembre 2018

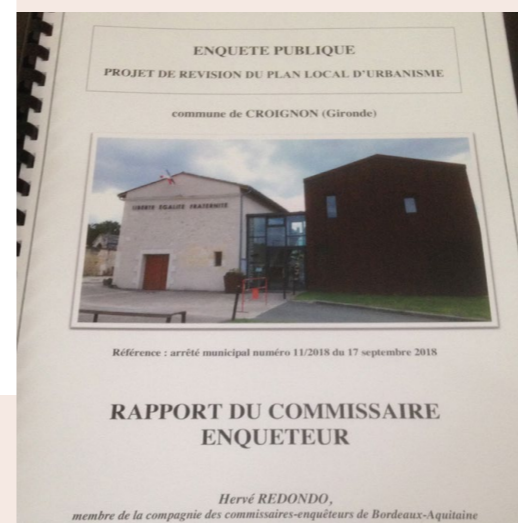
### ➔ MARIAGES

➔ **COURTOT Antoine, Denis et MALAURIE Marie-Charlotte**  
Le 13 Novembre 2018

### ➔ DÉCÈS

➔ **LAFABRIE Bernard, Robert, Denis**  
Le 4 Octobre 2018

➔ **BOUCHENEZ Odette**  
Le 8 octobre 2018



## Révision du PLU : l'enquête publique est terminée

Le commissaire enquêteur a rendu son rapport ; il est en ligne sur le site internet et également consultable en mairie.

En réponse à ce rapport, des modifications, conformes à l'intérêt général et ne portant pas atteinte à l'économie générale du projet, vont être apportées.

Par la suite, le projet de révision du PLU pourra être approuvé par le conseil municipal.

## Le Cimetière



**Dans le cimetière, la procédure de régularisation, avant reprise, des sépultures sans concession se poursuit.**

En effet, parmi ces sépultures, sans titre, relevant du régime du Terrain Commun, dont le délai réglementaire d'occupation est dépassé, certaines sont encore visitées et/ou entretenues par les familles, et d'autres ont cessé d'être entretenues.

- ➔ Délai laissé aux familles jusqu'au 31 Décembre 2018 pour accomplir les formalités nécessaires à la régularisation de la situation de la sépulture les concernant,
- ➔ Proposition aux familles concernées par les sépultures établies, à l'origine, en Terrain commun des options ci-après, à titre de régularisation de la situation :
  - ➔ L'attribution d'une concession familiale, sous réserve d'une remise en état, si besoin, au bénéfice de tous les ayants droit de la ou les personne(s) inhumée(s), lorsque l'aménagement sur le terrain le permet,
  - ➔ De faire procéder, à leur charge, au transfert du ou des défunt(s) dans une concession du cimetière ou dans un autre cimetière.
- ➔ Proposition, dans ces circonstances, en application de l'article L.2223-14 du Code Général des collectivités territoriales, des concessions d'une durée trentenaire au prix de 152 € le m<sup>2</sup> occupé, ou d'une durée de 15 ans pour un prix de 76 € le m<sup>2</sup> occupé.
- ➔ Au terme de ce délai, reprise des sépultures dont la situation n'aura pas été régularisée, par un arrêté définissant les modalités selon lesquelles auront lieu ces reprises en vue de libérer les terrains et de les affecter à de nouvelles sépultures.

## Travaux de voirie 2019

En 2019, l'enfouissement des réseaux sur nos chemins se poursuit. C'est au tour du chemin de Moulinot, qui profitera également d'un nouveau revêtement. La réfection du chemin de Baquey est également prévue pour 2019.

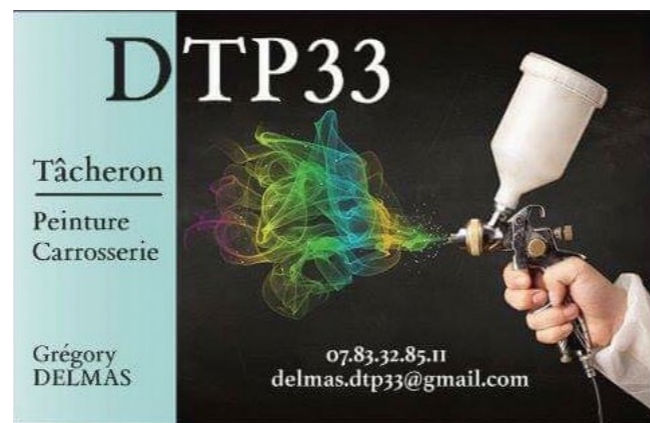






## CADRE DE VIE

Une micro-entreprise Croignonnaise



### Monument aux morts et exposition

Une cérémonie particulière cette année avec le centenaire de 1914-1918 : la municipalité et le CMJ (conseil municipal des jeunes) se sont rassemblés au monument pour une lecture sur les morts de Croignon. M. Auriac a lu une lettre très émouvante d'un poilu à sa mère.

Ce centenaire a été prolongé, le week-end suivant, par une exposition à la mairie avec des photos, des objets, des armes etc.

### 2019, Les produits chimiques au jardin, c'est fini !!

La mise en œuvre de la loi Labbé se poursuit.

En janvier 2019, les pesticides de jardins seront interdits de vente, de détention et d'utilisation pour les particuliers (sauf bio contrôlés, faibles risques et utilisables en agriculture biologique).



La commune de Croignon s'est engagée depuis plusieurs années dans la démarche ZERO PHYTO. Avec une action phare : l'enherbement du cimetière.

Maintenant c'est à votre tour d'œuvrer pour le respect d'un environnement sain et respectueux des écosystèmes.

Nous vous rappelons qu'il est interdit d'utiliser des pesticides sur le domaine public, les bords de voies, à proximité des fossés **ainsi qu'au cimetière**. Nous vous demandons de respecter ces interdictions afin d'apporter votre contribution au maintien de la biodiversité et pour la santé de tous.

### Frelons asiatiques

Si vous repérez des nids de frelons asiatiques, n'hésitez pas à le signaler à la mairie, car la communauté de communes dispose d'un service gratuit d'enlèvement de nids de frelons asiatiques.



### Nouveau à Croignon, unique en Gironde !

Le Château Lartigue Cèdres distille de la Fine Bordeaux, la seule eau-de-vie issue du vignoble bordelais.

La Fine jouissait d'une belle réputation au XIX<sup>ème</sup> siècle, avant d'être surpassée par son voisin le Cognac.

Vous pouvez voir l'alambic qui permet de produire ce digestif, remarquable par son nez fin et fruité et sa bouche vanille et caramel.

La boutique est actuellement ouverte sur rendez-vous uniquement (05 56 30 10 28 / [chateaulartigue2@orange.fr](mailto:chateaulartigue2@orange.fr)).

N'hésitez pas à passer nous voir !

Suivez-nous sur Facebook : [f CHATEAULARTIGUE](#)

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé !

### Les compteurs communicants Linky ; vous pouvez choisir

Le conseil municipal a voté une motion pour laisser libre choix aux habitants de Croignon quant à l'installation des compteurs Linky communicants.

Si votre compteur est à l'extérieur et que vous souhaitez vous opposer à la pose d'un compteur Linky, vous pouvez afficher sur votre compteur la motion distribuée avec ce lien croignonnais en signe d'opposition.



## VIE ASSOCIATIVE

### Tai chi

L'association de Tai chi chuan de Croignon organise un stage de Qi Gong avec M. Hervé Gérard professeur diplômé, les 19 et 20 Janvier 2019.

Cette année nous accueillons des participants extérieurs au département venant de Grenoble, Paris, Tours et Poitiers.

Pour tout renseignement contactez M<sup>me</sup> Patricia Delhoume au 06 62 19 33 62.



### Infos communales par mail

La mairie envoie occasionnellement par mail des informations diverses : agenda, changements d'horaires de la mairie, chiens et chats perdus, offres d'emplois, et autres ...

Vous êtes nouvel arrivant, vous ne recevez pas encore nos mails ou vous avez changé d'adresse mail, et vous souhaitez recevoir ces informations ?

Il suffit de nous envoyer à [mairiedecroignon@wanadoo.fr](mailto:mairiedecroignon@wanadoo.fr) votre adresse mail.





## Wa-jutsu : Grande Soirée Paella - Années 80

Le Samedi 10 Novembre, le Wa-Jutsu de Croignon organisait sa soirée festive, en famille ou entre amis, une centaine de convives sont venus partager notre paella et se déhancher sur une ambiance survoltée des années 80.

Parmi tous nos invités, nous avons constaté avec plaisir une très bonne participation de nos Croignonnais(es), de nos élus municipaux et de nos amis des Clubs de Wa-Jutsu Girondins.

Festivité, bonne humeur, convivialité, chaleur et décontraction ont été les maîtres-mots de cette soirée.

Si nos convives ont grandement apprécié notre paella et passé une excellente soirée, nous pouvons les remercier car nous avons également passé un moment exceptionnel en leur présence.

Je tiens spécialement à remercier toute l'équipe qui s'est donnée à fond pour la réussite de cette soirée, spécialement Xavier et Christophe pour leur excellente paella et notre DJ Cyril pour la partie danse/animation. Je remercie aussi les membres de la municipalité, qui ont donné de leur personne ou de leurs savoirs pour cette soirée.

En dehors des festivités ponctuelles, l'AMTC vous propose, à tout moment dans l'année, de découvrir et pratiquer un art martial traditionnel non compétitif et pacifique.

Une progression adaptée aux enfants dès 6 ans, aux adultes (hommes comme femmes), et aux séniors.

	Enfants	Adultes et ados
➔ CROIGNON - LE LUNDI	18h00/19h15	19h30/21h00
➔ SALLEBŒUF - LE MERCREDI	18h00/19h15	19h30/21h00
➔ BONNETAN - LE VENDREDI	18h00/19h15	19h30/21h00

Afin de vous permettre de découvrir le Wa-Jutsu, nous vous accueillons lors de nos cours, et vous offrons deux séances d'essai.

Contacts : DEVEZY Bruno 06 08 86 58 94 / DEVEZY Claudine 09 80 73 19 79  
wajutsu.coteaux.bordelais@gmail.com - www.wajutsu.c.bdx.free.fr  
Retrouvez-nous également sur  **AMT3C**



L'équipe au complet sur les starting-blocks



Notre paëlla servie à la cantonade



Entre plat et dancefloor

## CULTURE ET SPORT

### Point lecture municipal



#### Horaires :

- ➔ Mercredi de 16h à 18h
  - ➔ Vendredi de 16h à 18h
  - ➔ Samedi de 10h à 12h
- Fermé pendant les vacances scolaires.

[pointlecture.croignon@orange.fr](mailto:pointlecture.croignon@orange.fr) - Tél. 05 56 30 68 86  
[www.croignon.fr/index.php/vie-associative/point-lecture](http://www.croignon.fr/index.php/vie-associative/point-lecture)  
Inscription gratuite 5 livres par mois et par personne ainsi qu'un accès à des ressources en ligne (4600 films et documentaires/350 vidéos pour se former à la bureautique et au numérique/+ de 800 histoires pour les enfants + de 1000 000 morceaux de musique/ + de 20 langues à l'apprentissage / + de 1000 magazines sur [bibio.gironde.fr](http://bibio.gironde.fr)).

**Dans votre point lecture municipal, 4904 ouvrages sont à votre disposition. Merci pour vos nombreux dons !**

Les archives de Croignon de 1804 à 1902 sont consultables aux heures d'ouverture et sont également disponibles en mairie.

#### Appel aux bricoleurs !!!

**La commune souhaite installer sur la place du village un arbre à livres avec une protection pour la pluie. Merci de présenter votre projet!**

À bientôt dans votre point lecture.  
L'équipe des bénévoles.



## ENFANCE ET JEUNESSE

### Boum

**Une quarantaine d'enfants se sont réunis pour la boum, toujours aussi enthousiastes et motivés : battles de danse et goûter étaient au rendez vous.**

Toujours aussi agréable de les voir danser et chanter en compagnie de notre DJ, Cyril !

Et comme dit LyLou : « La boum à Croignon c'était trop bien, comme tous les ans. Je me suis éclatée ! »

**Donc à l'année prochaine !**



## L'Agora de Croignon

L'Agora de Croignon vous présente ses excuses concernant l'annulation du vide grenier d'octobre.

Nous avons pris la décision car tributaires des caprices du temps, nous avons suivi les prévisions météo qui annonçaient de la pluie dès le matin. Comme vous le savez le vide grenier se passe en extérieur et exposer sous la pluie n'est pas vraiment génial. Malheureusement la matinée a été ensoleillée mais le temps s'est dégradé en début d'après-midi et la pluie est arrivée.

Soucieux du bon déroulement de la journée tant pour les exposants, visiteurs et organisateurs, nous nous sommes concertés et avons donc reporté cette manifestation.

**Le vide grenier a depuis septembre un nouveau partenaire :**

**LE WA-JUTSU COTEAUX BORDELAIS**

Nous allons travailler ensemble pour le vide grenier mais d'autres projets verront le jour. Les prochaines dates des vides greniers vous seront communiquées dès les premières semaines de l'année 2019.

**Nous vous souhaitons de passer un Joyeux Noël. Très bonnes fêtes de fin d'année.**



# RECETTE

## *Pour une Année Nouvelle*

### **Prendre 12 mois complets.**

Les nettoyer de tout ressentiment, haine et jalousie  
Pour les rendre aussi frais et propres que possible.

Maintenant, couper chaque mois en tranches  
de 28, 30 ou 31 morceaux.

Puis, tout doucement, incorporer dans chaque  
journée,

un zeste de courage,  
une pincée de confiance,  
une cuillère de patience,  
une louche de travail.

Mélanger le tout avec de généreuses portions d'espoir,  
de fidélité, de générosité et de douceur.

Assaisonner le tout avec un soupçon de rêves,  
une bolée de rires et une pleine tasse de bonne  
humeur.

Verser maintenant la recette dans un grand bol  
d'amour.

Et pour terminer,  
Décorer avec un sourire,  
Servir avec tendresse.

**Maintenant, vous avez 365 jours pour la savourer  
avec amour et délicatesse.**

*Auteur inconnu*



LE MAIRE ET TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITENT DE

# Joyeuses Fêtes

2 Rue de la Mairie - 33750 CROIGNON - Tél : 05 56 30 10 64 - Fax : 05 56 30 16 29

E-mail : [mairiedecroignon@wanadoo.fr](mailto:mairiedecroignon@wanadoo.fr) - [www.croignon.fr](http://www.croignon.fr)

**Les horaires de votre Mairie :** **Mardi :** 10h00/12h30 - 13h/17h30 | **Jeudi :** 10h00/12h30 - 13h/17h30

| **Vendredi :** 10h00/12h30 - 13h/17h30 | **Samedi :** 10h00/12h00 (permanence d' élu).

*le lien*  
**croignonnais**

**Directeur de publication :** Frédéric Couso

**Comité de rédaction :** Patrick Bonnier, Frédéric Couso, Cyril David, Valérie Detys, Séverine Moulia et Nicolas Seguy.

**Création et Design graphique :** Altitude&Co - Tél : 05 46 27 15 56 - [www.altitudeandco.com](http://www.altitudeandco.com)

**Impression :** Raynaud imprimeurs - Tél : 05 49 06 10 66 - [www.raynaud-imprimeurs.fr](http://www.raynaud-imprimeurs.fr)